

Compte rendu de séance

Séance du 10 Juillet 2020

L'an 2020 et le 10 Juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle des associations sous la présidence de

ALORY Christophe Maire

Présents : Mmes : BERGOT Marie-Laure, LEBLOND Nadia, MOHIER Lydie, PINCIVY Nathalie,
MM : ALORY Christophe, DE BOCK Thierry, MORICE Hervé, PRIOUX Claude, SOUMET Alain

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme RAMDANE Laetitia à M. MORICE Hervé, M. FRIBOULET Cyril à M. PRIOUX Claude

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 04/07/2020

Date d'affichage : 04/07/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de l'Eure

le : 11/07/2020

et publication ou notification

du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme PINCIVY Nathalie

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Elections sénatoriales - 2020-31

Subventions 2020 - 2020-32

Cimetière - 2020-33

Elections sénatoriales

réf : 2020-31

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale INTA2015957J

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. Claude PRIOUX, Alain SOUMET, Lydie MOHIER et Nathalie PINCIVY. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection d'un délégué et de trois suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Election délégué titulaire : Christophe ALORY

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Christophe ALORY 11 voix

M. Christophe ALORY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales et accepte le mandat.

Election délégués suppléants : Claude PRIOUX, Alain SOUMET et Lydie MOHIER

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. Claude PRIOUX.11 voix
- M. Alain SOUMET.11 voix
- Mme Lydie MOHIER.11 voix

MMES Claude PRIOUX, Alain SOUMET et Lydie MOHIER

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élu en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.et acceptent le mandat.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Subventions 2020

réf : 2020-32

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

Organisme	2020
Société de chasse	100
Fondation du patrimoine	100
UNC anciens combattants	100
Vie et Espoir	50
Association Charline	50
Entente sportive de Buis sur Damville	50
Verneuil BMX	50
Sapeurs-pompiers humanitaires	100
Préhandys 276	50
AMSE	50
TOTAL	700

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Cimetière
réf : 2020-33

Le 1^{er} Adjoint propose de rajouter un colombarium au cimetière. Il présente deux devis établis par GRANIMOND et Didier & Dominique ALBERT

Après étude des documents, Il propose aux membres du conseil de choisir l'entreprise Didier & Dominique ALBERT modèle Colonne et jardin du souvenir au prix de 3 287 € H.T.

Le 1^{er} Adjoint demande aux membres du conseil :

1-d'accepter ces travaux

Après en avoir délibéré, les membres acceptent à l'unanimité.

2-d'autoriser le maire à faire les demandes de subvention auprès des organismes compétents

Après en avoir délibéré, les membres acceptent à l'unanimité.

3-de commander ces travaux dès l'obtention des subventions

Après en avoir délibéré, les membres acceptent à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à : 20 :00

En mairie, le 11/07/2020
Le Maire
Christophe ALORY